



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 27 juin 2019

La Région Occitanie et BRL s'engagent pour une gestion durable de l'eau

En marge de l'Assemblée plénière réunie ce jeudi 27 juin sous la présidence de Carole Delga, la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Damien Alary, président du Conseil d'administration de la société BRL concessionnaire du réseau hydraulique régional, et Jean-François Blanchet, son directeur général, ont signé la « Charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional » qui traduit pour la prochaine décennie 2019-2028 les objectifs de gestion de cette ressource sur le territoire régional.

Engagée dans une démarche vertueuse de préservation de la ressource en eau sur son territoire, la Région a voté en juin 2018 un **Plan régional d'intervention pour l'eau** qui poursuit, à travers un programme d'actions et trois dispositifs d'interventions financières, l'ambition de mener une action exemplaire et innovante en matière de gestion intégrée de l'eau, sous tous ses aspects : de la gestion durable de la ressource, à la préservation et la restauration des milieux aquatiques et la prévention et la réduction des risques d'inondation.

Propriétaire du Réseau Hydraulique Régional (RHR), la Région Occitanie souhaite, avec la signature de cette Charte, concrétiser les objectifs fixés dans son Plan régional pour l'eau et contribuer à faire de son réseau hydraulique un exemple de gestion intégrée de l'eau en zone méditerranéenne dans un contexte marqué la prégnance du changement climatique.

« Nous avons en Occitanie un patrimoine lié à l'eau d'une grande richesse. Afin de préserver cette ressource vitale, il s'avère indispensable que la Région s'engage pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Les épisodes de sécheresses et d'inondations impactent fortement notre territoire et nous ne pouvons plus ignorer les effets du changement climatique. C'est pourquoi j'ai souhaité qu'au travers de cette charte la Région et BRL réfléchissent ensemble au meilleur moyen de préserver cette ressource, en conciliant à la fois développement économique et préservation de l'environnement. Car si nous voulons garantir à nos habitants une qualité de vie optimale dans les années à venir c'est dès aujourd'hui que nous devons agir », a déclaré Carole Delga à l'occasion de cette signature.

Afin de répondre à ces enjeux, et garantir la sécurisation de l'alimentation en eau des territoires du littoral régional, la charte fixe 6 grandes ambitions, chacune déclinées en actions concrètes mises en œuvre par BRL sur les 10 prochaines années :

- Sécurisation et maillage des ressources ;
- Innovation / expertise et transition numérique ;
- Gestion responsable et économie de la ressource en eau ;
- Transition écologique et transition énergétique ;
- Valoriser et sécuriser durablement le foncier équipé ;
- Solidarité territoriale et responsabilités sociétale.

La Région et BRL se réuniront une fois par an pour un bilan du déploiement des engagements contenus dans la charte et réaliser un retour d'expérience sur les expérimentations mises en œuvre.

« Alors que la canicule s'installe, a souligné Damien Alary, Président du Conseil d'administration de BRL, nous pouvons nous féliciter d'avoir anticipé et ainsi gagné 10 ans sur les conséquences du changement climatique. Grâce à la démarche prospective Aqua 2020, et à l'engagement de la Région, le RHR et son extension Aqua Domitia apportent dès à présent des solutions concrètes aux territoires desservis. »

Pour Jean-François Blanchet, Directeur général de BRL : « Les engagements pris par BRL dans le cadre de la présente charte, s'inscrivent dans une logique sociétale et de triple transition, écologique, énergétique et numérique. Nos équipes sont mobilisées pour contribuer aux transformations qu'imposent les grands enjeux de l'eau. Nous devons tous être des Clim'acteurs ! ».

Aqua Domitia : une collaboration exemplaire au service de la région

Décidé par la Région en 2012, le programme Aqua Domitia est un projet **d'extension du réseau hydraulique régional**, permettant la sécurisation et l'adaptation au changement climatique des territoires littoraux de l'Occitanie, situés entre Montpellier et Narbonne. **BRL, concessionnaire du Réseau Hydraulique Régional est l'opérateur qui réalise le projet dans le cadre de la politique régionale sur l'eau.**

Aqua Domitia poursuit un objectif multiple :

> Conjuguer la ressource du Rhône avec les ressources locales pour **garantir durablement les besoins en eau de ce territoire** ;

> Concilier **développement économique** avec la **préservation de l'environnement**, en allégeant la pression sur les milieux aquatiques fragiles.

Le financement régional représente **45% de l'investissement total (221 M€)**. Les départements de l'Hérault et de l'Aude, le concessionnaire BRL, ainsi que plusieurs agglomérations (dont Hérault Méditerranée, Sète Agglopolé et Béziers Méditerranée) participent également à ce grand projet.

Le Réseau Hydraulique Régional et Aqua Domitia sécurisent, en été, l'alimentation en eau potable de plus de 1,5 Millions de personnes sur le littoral et dans les grandes agglomérations adjacentes. Les ressources renouvelables mobilisées desservent près de 70% des cultures irriguées de la façade méditerranéenne de la Région (avec 10 000 nouveaux ha mis en eau entre 2012 et 2022).

En concertation avec la Région, BRL a pris toutes les dispositions pour veiller à la bonne reconstitution des volumes des retenues qui alimentent, avec le Rhône, les réseaux. Ses équipes d'exploitation sont par ailleurs placées en vigilance pour garantir la continuité du service public régional de l'eau alors que les températures de cette fin juin dépassent 40°C.

Veillez trouver en pièce jointe la « Charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional »

■ **Contact presse : Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée**

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr

Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83